



Cofinancé par  
l'Union européenne

Je m'appelle Arthur Vermeiren j'ai 16 ans j'étudie au lycée Félix-Faure à Beauvais, j'étudie l'italien depuis 1 an et j'ai fait la mobilité erasmus dans le Piémont (TransAlp).

### Description de la scolarité et comparaison avec le système Français :

Le système scolaire italien a de nombreuses différences avec le système scolaire français, l'équivalent du lycée en Italie se nomme la liceo, le cursus dure de 2 à 5 ans contrairement en France où il ne dure que 3 années. L'élève Italien passera l'équivalent du baccalauréat à la fin de son parcours appelé l'esame di maturita.

En ce qui concerne les lycées, il existe différents types d'établissements en effet en Italie, il existe les lycées classiques, techniques, scientifiques, linguistiques, artistique etc... En France, il existe des lycées généraux, des lycées techniques et professionnels mais pas de lycées en fonction des spécialités. Ainsi, en France, il est possible de préparer un baccalauréat avec des spécialités très différentes, en Italie ce n'est pas possible.

L'élève italien a cours du lundi au vendredi de 8h00 à 13h30 et peut avoir parfois des heures de cours l'après-midi. Souvent l'élève italien décide de travailler ses cours et devoirs pendant l'après midi. Les vacances scolaires ne sont réparties comme en France, par exemple les élèves reprennent les cours fin septembre et non donc pas de vacances d'automne.

En France, les élèves ont cours du lundi au vendredi de 8H30 à 17h30 avec des temps de permanence et sont en vacances toutes les 7 semaines.

En Italie, les classes sont petites, une vingtaine d'élèves au maximum, et sont fixes tout le long du liceo ; c'est à dire que l'élève aura toujours les mêmes camarades même s'il peut y avoir parfois des changements de classes.

Les élèves italiens restent en classe, c'est le professeur qui se déplace pour faire son cours, contrairement au lycée français où les élèves changent de classe selon la matière. Le système d'évaluation est lui aussi différent, en Italie, il est basé sur des notes allant de 1 à 10, en



Cofinancé par  
l'Union européenne

France les notes sont généralement sur 20. L'élève Italien doit avoir au moins six sur dix de moyenne dans toutes les matières s'il ne veut pas redoubler alors qu'en France le système est plus souple.

### Mon immersion :

Grâce à Erasmus le fait de partir 4 semaines a été une belle opportunité, cela m'a permis de beaucoup progresser dans la langue, j'ai acquis plus de vocabulaire et des structures de phrases. L'immersion commence dès la descente d'avion et dure pendant les 4 semaines. Ma famille d'accueil ne parlait quasiment pas le français et même si au début, il est plus facile de comprendre que de parler, au fur et à mesure du séjour le fait d'entendre parler uniquement italien m'a permis forcément de progresser. Ce mois d'immersion permet aussi de tisser des liens avec la famille, de partager des moments de leurs vies, cela permet aussi de nous attacher à eux.

### La mobilité :

La mobilité «Trans'Alp» est un programme permettant à deux élèves : Français et Italien de découvrir une nouvelle culture, un nouveau quotidien, découvrir la région partenaire, faire des rencontres, perfectionner son Italien et son Français.

### Bilan de mon séjour :

Grâce à Erasmus, j'ai vécu une grande expérience, j'ai découvert le quotidien d'un élève Italien de mon âge, j'ai pu perfectionner mon italien, apprécier des habitudes et un quotidien familial différents, une nouvelle cuisine, visiter la région d'Aoste, faire de nombreuses sorties et rencontrer d'autres élèves que mon correspondant, les professeurs du liceo, les amis de mon correspondant, sa famille...), et surtout cela a permis de développer la confiance en moi et mon autonomie.



Cofinancé par  
l'Union européenne



Liceo delle scienze umane  
e scientifico "Regina Maria  
Adelaide" (Aoste)

Hôtel de ville  
d'Aoste





Château de Sarre (Aoste)



L'île de San Giulio